CODESEN

Conseil de Développement Economique Social et Environnemental

BILAN D'ACTIVITÉ du CODESEN

2016

1. Préambule
2. Travaux 2016
3. Budget et moyens
4. Liste des membres

Soutenu par :

Pays de Saint-Malo, 23 avenue Anita Conti, 35400 Saint-Malo
contact@Pays-stmalo.fr - Tel : 02 99 21 17 27
www.Pays-stmalo.fr - Contact : Romain CROSNIER

1. PREAMBULE

Le **CO**nseil de **D**éveloppement **E**conomique **S**ocial et **EN**vironnemental du pays de Saint-Malo constitue un organe consultatif, un cadre de discussion et de proposition permettant l'implication des acteurs socio-économiques aux réflexions, projets et actions, conduits à l'échelle du pays, par les élus.

Lancé dans le prolongement de la démarche de révision du projet de territoire 2012-2013, il s'appuie sur deux organes : une assemblée et un bureau.

Organisation :

- Un bureau et une assemblée
- 5 sections :
  Section issue de la démarche de révision du projet de territoire

  Section 1 - Economie Emploi Formation
  Section 2 - Habitat Construction Logement Aménagement
  Section 3 - Transport Déplacement Infrastructure
  Section 4 - Santé Culture Sport
  Section 5 - Energie Mer Littoral Foncier

L'assemblée rassemble les personnes (hors élus communautaires et agents publics) qui ont participé, participent ou souhaitent participer aux travaux du pays, dans le cadre de ses commissions, comités et groupes de travail. **Composée de 130 structures et « citoyens motivés », elle représente aujourd'hui plus de 200 personnes.**
Ses membres sont régulièrement sollicités pour exprimer leurs avis sur différentes thématiques ou projets menés à l'échelle du pays : l'aménagement du territoire, les priorités de développement, la mobilité, l'agriculture etc.

Le bureau est l'organe opérationnel du CODESEN. Il est composé de vingt acteurs socio-économiques, représentatifs des 5 sections. **Ses membres sont étroitement associés aux travaux conduits par le pays : orientations stratégiques, aménagement, etc. Il exprime la voix de la société civile par la réalisation de contribution notamment, et assure un lien entre les membres de l'assemblée et les élus.**

Cf charte de fonctionnement, sur le site internet du pays, rubrique Qui Sommes-nous > CODESEN

2. LES TRAVAUX 2016

La concertation en chiffres.
2016 c'est …

- ✓ 5 réunions de bureau : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), mise en œuvre du Contrat de partenariat Région pays, candidature du pays au Fond Européen pour les Affaires Maritimes et de la Pêche (FEAMP), conséquences de la loi NOTRe sur l'activité des conseils de développement, etc.

- ✓ 6 réunions du Comité Unique de programmation (CUP), instance chargée de sélectionner les projets bénéficiant d'un soutien financier dans le cadre du Contrat de partenariat.

- ✓ 1 réunion de l'assemblée, réunissant environ 50 personnes, le 22 septembre 2016.

- ✓ 3 thématiques abordées lors de temps de concertation ou d'information, organisés par le pays :
  - réunions publiques SCoT,
  - stratégie relative au Fond Européen des Affaires Maritime et de la Pêche (FEAMP),
  - mise en œuvre du Contrat de partenariat Région Pays.

- ✓ Participation à 2 réunions du Réseau des conseils de développement
  - Démocratie participative et territoires ; Contrats de partenariat,
  - Formation aux outils numériques collaboratifs.

- ✓ 1 nouveau membre de l'assemblée :
  - Représentant de l'Association Idées airs sol.

- ✓ Les membres du bureau confortés (intégration de 5 nouveaux membres fin 2015)

- ✓ **3 avis / contributions**
  Disponibles sur l'intranet du pays.
  - **Contributions relatives au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :**
    - **Contribution spécifique à l'habitat**
    - **Avis sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**
  - **Avis sur le projet de cueillette de fruits du verger à domicile de l'association Les Marteaux du Jardin.**

Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) : participation à la révision

- ✓ Invitation des membres du bureau aux ateliers thématiques : habitat, déplacements, foncier etc. **Poursuite en 2017**
- ✓ Invitation des membres de l'assemblée aux réunions publiques organisées par le pays concernant le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).
  Poursuite en 2017 avec une contribution sur le projet de DOO.
- ✓ **1er semestre 2017** : le bureau adressera une consultation aux membres de l'assemblée, afin de réaliser une contribution commune **qui sera versée au dossier d'enquête publique.**

Contrat de partenariat région pays : participation à la mise en œuvre du contrat et à la procédure de revoyure

- ✓ Suite à la co-signature en 2015 du Contrat de partenariat Région- Pays par Pierrick AUVRAY, président du CODESEN, un Comité unique de programmation a été mis en place en 2016. Ce comité est chargé de la mise en œuvre du contrat de partenariat et a pour fonction d'auditionner les porteurs de projet et de décider de l'octroi des aides. Il est composé de 49% de membres publics et de 51% de membres privés issus du Conseil de développement. Ce comité s'est réuni 6 fois en un an. **Poursuite en 2017.**

- ✓ Une procédure de revoyure du Contrat de partenariat Région- Pays est prévue pour 2017 afin d'affiner les choix opérés lors de son élaboration. L'ensemble du collège privé du Comité Unique de Programmation, intégralement issu du bureau du CODESEN, sera associé à cette procédure de revoyure. Le bureau adressera par la suite une consultation aux membres de l'assemblée, afin d'émettre un avis officiel sur la procédure de revoyure. **1er semestre 2017.**

- ✓ Dans le cadre de la gestion du FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche), les Pays de Saint-Malo et de Dinan ont déposé une candidature commune qui a été validée par la Région Bretagne. Une commission Mer et Littoral a été constituée en 2016, avec des représentants titulaires et suppléants des principales organisations locales liées à la mer et au littoral (pêcheur, conchyliculteur, transporteur…), ainsi que des représentants des conseils de développement. Cette commission aura la charge, en amont du Comité unique de programmation, de présélectionner les porteurs de projets éligibles au FEAMP. **Le CODESEN désignera prochainement son(sa) représentant(e) et les premières réunions de la commission auront lieu en 2017.**

Concertation en lien avec le pays

Les membres du bureau et de l'assemblée, selon leur section, ont été invités à s'exprimer dans le cadre de réunions d'échanges, d'ateliers de travail ou de groupes de réflexions sur différents sujets :

- ✓ réunions publiques sur la révision du SCoT, plus particulièrement sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et sur le Documents d'Orientations et d'Objectifs

- ✓ réunions publiques portant sur la stratégie du Fond Européen des Affaires Maritimes et de la Pêche,
- ✓ mise en œuvre du contrat de partenariat Région Pays.

Poursuite en 2016.

+ Validation à venir des Communautés de communes et d'agglomération pour conforter la concertation à l'échelle du pays (loi NoTRE).

Assemblée générale – 22 Septembre 2016 – Lycée maritime Florence Arthaud de Saint-Malo

Suite à la relance de la concertation en 2013, le CODESEN réunit une fois par an les membres de l'assemblée. Ordre du jour :

- ✓ Retours sur derniers travaux du CODESEN
  - Focus sur la révision du SCoT
  - Concertation sur la Mobilité
  - Focus sur le contrat de partenariat : le FEAMP, le Comité Unique de programmation.
- ✓ Table ronde « société civile, élus : le territoire ensemble au service d'une stratégie ». Le Contrat de partenariat comme illustration de la coopération public / privé, au service du territoire.
  - Témoignages de porteurs de projets publics et privés ayant reçus un avis positif du Comité de programmation.
- ✓ Emergence de projets
  - Présentation succincte de 4 projets en phase d'émergence, par des membres du CODESEN.

50 personnes étaient présentes, parmi elles :

- ✓ Des membres de l'assemblée du CODESEN
- ✓ Des membres du bureau du CODESEN
- ✓ Des élus du bureau du Pays de Saint-Malo
- ✓ Des agents du Pays

Compte-rendu disponible sur le site du pays.

Participation au réseau des Conseils de développement

Les 21 Conseils de développement bretons sont associés dans un réseau, permettant les échanges d'expérience et d'outils, favorisant leur rôle d'experts locaux.

Travaux suivis par le CODESEN :

- ✓ Suivi de la contractualisation avec le conseil régional et mise en œuvre des Comités de programmation,
- ✓ Formation sur les outils numériques collaboratifs,
- ✓ Démocratie participative et territoires ; Impacts de la loi NoTRE sur l'organisation des conseils de développement.

Poursuite en 2017.

3. BUDGET ET MOYENS

Budget

Dépenses	Montant			Recettes accordées	Montant		Taux
	HT	TTC			*HT*	TTC	
Charges à caractère général		**315,95 €**		**Région Bretagne**		**21 400,20 €**	**80 %**
Autres charges externes		**3 268,15 €**		**Pays de Saint Malo**		**5 350, 06€**	**20 %**
Animation *Dont :* *Réunion de l'assemblée* *Frais d'animation bureau*		**2 843,82 €**					
Charges de personnel *Dont :* *Chargé de mission Animation (0,34 ETP)* *Assistant (0,34/6,2 ETP)* *Directeur (0,34 / 6,2 ETP)* *Charges patronales*		**19 522,34 €**					
Adhésion au réseau des conseils de développement		**8 00€**					
TOTAL		**26 750, 26 €**				**26 750,26 €**	**100 %**

Moyens

Pour fonctionner le CODESEN dispose de moyens alloués par le pays de Saint-Malo :

- ✓ un chargé de mission à temps partiel (0.34 ETP),
- ✓ un outil intranet, une page internet et une lettre d'information,
- ✓ une aide du Conseil régional à hauteur de 25 000 €, sur présentation de budget prévisionnel (80%).

4. LISTE DES MEMBRES

Composition du Bureau du CODESEN

Liste des membres, au 01er février 2017.
Renouvellement à hauteur de 25 % en janvier 2016, suite à un appel à candidature auprès de l'assemblée, fin 2015.

Prénom	Nom	Organisme
Secteur Economie-Emploi-Formation		
Pierrick	AUVRAY	Plateforme d'initiative locale
Evelyne	LAPORTE	Centre d'Information et d'orientation
Philippe	SERRAND	CCI 35 - Antenne St-Malo Fougères
Marie-France	FERRET	Horizons Solidaires
Mickaël	CORLOU	Mission Locale
Cécile	SOUCHET	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Jean-Luc	GRIFFON	Compagnie Corsaire
Xavier	CHAMPS	CCI 35 - Antenne St-Malo Fougères
Secteur Transports-Déplacements-Infrastructures		
Xavier	GEORGELIN	Société EVEN
Françoise	GATIER	Association 6 J'ose
Secteur Habitat-Construction-Logement-Aménagement		
Véronique	BLEAS-MONCORPS	SACIB
Françoise	LEGENDRE	Architecte
Patrick	LUDE	Emeraude habitation
Secteur Santé-Culture-Sports		
Loïc	FREMONT	Si tous les Ports du Monde
Jean	SMITH	Comité Départemental Olympique et Sportif
Pierre	LEFILLEUL	Union Départementale des Associations Familiales
Serge	MILLET	Association Familles rurales
Secteur Environnement : Energie-Littoral-Foncier		
Marie-Amélie	BALEIGE	Prigent et Associés
Pascal	LECLER	Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins
Jean-Baptiste	MAINSARD	Chambre d'agriculture

Lors de la réunion du 14 décembre 2015, Monsieur Pierrick AUVRAY, Président de la Plateforme d'initiative locale, a été réélu président pour 2 ans.